



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Paris, 2 mars 2022

Communiqué de presse

Conclusions du Conseil extraordinaire des ministres chargés des Affaires économiques et financières de l'Union européenne

Les ministres chargés des Affaires économiques et financières de l'Union européenne se sont réunis par vidéoconférence aujourd'hui mercredi 2 mars pour une réunion extraordinaire.

A la suite de l'invasion militaire russe non-provoquée et injustifiée, l'Union européenne a imposé des sanctions économiques et financières contre la Russie. Les ministres ont donc discuté de la mise en œuvre actuelle de ces sanctions, ainsi que de leurs conséquences sur les économies européennes. La Commission a également présenté une première analyse de l'impact lourd des sanctions sur la Russie, sur ses marchés financiers, sa monnaie, sa banque centrale et sur le système bancaire commercial.

Les ministres se sont accordés sur la nécessité de coordonner les mesures nationales de protection des européens et des entreprises européennes dans un contexte de prix de l'énergie élevé, comme cela avait été le cas durant la crise de la Covid.

Les Etats membres ont décidé de travailler à la mise en place des mesures supplémentaires pour éviter le contournement des sanctions, notamment à travers l'utilisation de cryptomonnaies.

Les ministres ont salué la communication de la Commission européenne sur les orientations en matière de politique budgétaire pour 2023 et le fait que la clause dérogatoire générale continue de s'appliquer en 2022, permettant ainsi à la politique budgétaire de s'ajuster à la situation, en continue évolution. La désactivation de la clause dérogatoire générale en 2023 sera réévaluée sur la base des prévisions économiques de printemps de la Commission.

Enfin, les ministres se sont engagés à renforcer le soutien financier à l'Ukraine et à poursuivre la coordination avec les institutions financières internationales comme le FMI, la BERD, la BEI ainsi que les autres banques multilatérales de développement.

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance, a déclaré :

« Les 27 Etats membres ont marqué leur unité et leur détermination totales dans la réponse économique et financière contre l'agression russe et dans l'aide financière à apporter à l'Ukraine. Les sanctions économiques européennes sont efficaces. Elles ont entraîné une désorganisation du système financier

russe et la paralysie de la banque centrale russe. Nous avons décidé de travailler à des mesures complémentaires pour éviter le contournement de ces sanctions. Concernant la protection de nos économies, nous souhaitons une coordination étroite au niveau européen, comme nous l'avons fait pendant la crise de la Covid. »

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr